

Restriction de circulation et de stationnement



Restriction de circulation et de stationnement

Demain, samedi 18 mai 2024, la ville accueillera le relais de la flamme olympique.

Si cet évènement permettra une valorisation la cité et les associations locales, il engendrera un certain nombre de contraintes inhérentes au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Vous trouverez ci-après tous les détails pour vous permettre d'anticiper au mieux vos stationnements et déplacements sur cette journée.

Consignes et informations pratiques :

Circulation :

La circulation sera complètement fermée à tous véhicules à partir de 13h00 sur l'axe du relais de la flamme et certaines rues adjacentes. Vous en trouverez le détail sur le plan ci-joint et sur le site internet de la mairie.

La circulation ré-ouvrira au maximum à 17h00.

Stationnement :

Aucun véhicule ne devra stationner sur les places, trottoirs, et autres situés le long du parcours sous peine d'être placé en fourrière.

Les parkings suivants seront disponibles :

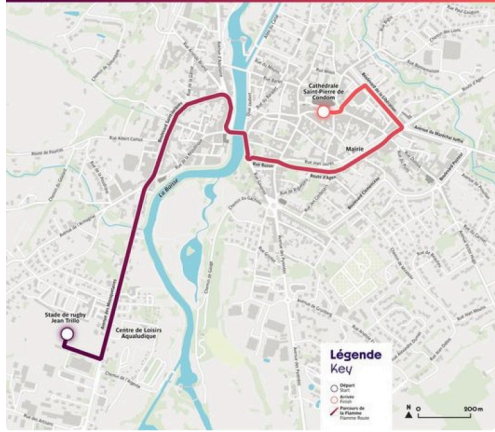
- - Parking du terrain de foot, chemin de l'Argenté
- - Parking de l'Espace Rive Gauche
- - Parking de la Rue de la Solombère
- - Parking Dutoya
- - Parking rue du Puits
- - Parking place Lannelongue

Vous devrez procéder au stationnement sur ces parkings avant 13h00.

Les deux parkings temporaires aménagés pour le festival des Bandas et situés sur la Base de Loisirs de Gauge et au lycée Bossuet seront accessibles toute la journée.

Commerces

Du fait de la fermeture de la circulation, les commerces ne seront plus accessibles. Les commerces artisans ne seront pas autorisés à utiliser leur pas de porte et/ ou terrasse.



condom plan flamme.jpg